



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la Commune de **LABRUGUIERE (Tarn)**

SÉANCE DU 4 avril 2007

Venelle de la Rue du 4 septembre :
Déclassement du Domaine Public

Et

Transfert dans le Domaine Privé de la Commune

Madame Nicole Buron, domiciliée 14 rue du 4 septembre, a saisi la Commune au sujet d'une problématique concernant l'élagage d'arbres dans une venelle rue du 4 septembre rendue privative depuis de nombreuses années (cf. plan) située entre les propriétés cadastrées section AB n° 93, 94 et 95.

Cette venelle d'environ 30 m² fait partie du Domaine Public de la Commune.

Cette vente ne pourra toutefois devenir effective qu'après enquête publique préalable à son déclassement et à son transfert du Domaine Public dans le Domaine Privé de la Commune.

Si les conclusions de l'enquête publique se révélaient favorables, cette cession pourrait s'effectuer selon l'évaluation du service des Domaines.

Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge des acquéreurs.

Vu l'avis favorable des commissions « Communauté d'Agglomération, Urbanisme, Affaires Générales » et « Cadre de Vie, Réseaux, Environnement » du 30 mars 2007,

Au vu des différents éléments, le Conseil Municipal, se prononce *à l'unanimité* sur ce sujet et autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure d'enquête publique.

Ainsi délibéré à Labruguière, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

LABRUGUIERE, le 4 avril 2007
Le Maire,

Jean-Louis DELJARRY.